



TRAVERSÃ©E DE PRELLES

Il s'agit de repenser la traversÃ©e du village de Prelles dans une configuration qui prend en compte la sÃ©curitÃ© de tous les usagers (piÃ©tons et automobilistes) et l'amÃ©lioration de la qualitÃ© du cadre de vie avec l'amÃ©nagement d'espaces publics.

RÃ©aliser la mise en sÃ©curitÃ© des dÃ©placements piÃ©tonniers par la crÃ©ation de trottoirs de part et d'autre du bÃ¢ti.

RÃ©duire la section de voirie de la RN94 dans la traversÃ©e du village pour limiter la vitesse des vÃ©hicules.

RÃ©organiser des lieux de stationnement et amÃ©nager certains espaces publics (places et placettes) dans l'intention de raccrocher ces amÃ©nagements avec l'urbanisation existante et future.

AmÃ©nagement routier sur la RN94 pour rÃ©duire la vitesse dans le village (Chicane et Tourne Ã Gauche).

PROGRAMME : requalification de la traversÃ©e de Prelles

ADRESSE : Prelles - 05120 Saint Martin de Queyrieres

MAÃ®TRE D'OUVRAGE : Commune de St Martin de QueyriÃ©res

MAÃ®TRE D'OEUVRE : RONZONI Yannick

ANNÃ©E D'ACHÃVEMENT : 2017

SURFACE (PLANCHER) : 2000 mÂ²

COÃ»T : 1 697 040



TRAVERSÉE DE PRELLES

ARCHITECTURE :

Le projet s'est installé sur les abords de l'emprise de la RN94 en s'appuyant sur le bâti existant (Entrées des habitations, entrées des caves, façades, stationnement privatif, etc.). Prise en compte des monuments historiques classés et du patrimoine vernaculaire (Chapelle st Jacques, Croix en bois et petite chapelle privée à l'entrée Sud du village, fontaines).

Prise en compte du paysage au travers de l'évolution du site (photos aériennes anciennes, carte d'Etat Major et carte de Cassini). Etude et analyse du cadastre Napoléonien et actuel. Lecture et analyse de la géomorphologie du site accompagnées d'un Etat des Lieux de l'existant. Prise en compte des structures végétales et constat de la végétation en place dans les espaces publics et jardins privés. Prise en compte de la configuration des cours d'eau, des ravins

La réflexion sur la réduction de l'imperméabilisation des sols s'est traduite par la création d'espaces verts "tampon". Zones de plantation en capacité de récupérer les eaux de ruissellement pour limiter les rejets dans le réseau d'eau pluvial.

Réalisation de trottoirs pour permettre les déplacements et la mise en sécurité des habitants.

MATÉRIAUX :

Une réflexion s'est organisée sur la qualité esthétique des revêtements de sol (choix des matériaux et de leur mise en œuvre, béton bouchardé avec "marbre de Guillestre", lames d'acier Corten dans l'enrobé). Réalisation de murs et murets avec des matériaux naturels (pierre de taille et pierre prise sur place).

Utilisation du bois pour les mâts des candélabres.

Priorité aux circuits courts et aux matériaux locaux pour la réalisation d'ouvrages (mur de soutènement en bois - Mâle, barrières de protection en bois, mobiliers urbains - abris bus).

ENERGIE :

Eclairage public, mise en œuvre de luminaires avec des LEDs, réduction de l'intensité lumineuse selon les heures de la journée, détecteurs de présence sur les parkings. Espaces verts, plantation d'espèces adaptées au climat, au sol, peu consommatrices en eau une fois installées. Prise en compte de l'absence de personnel dédié à l'entretien des espaces verts (entretien à minima, végétation rustique, espèces ornementales peu contraignante, végétation indigène ou espèces adaptées au condition du site et au besoin du projet, etc.)

PRINCIPAUX PROFESSIONNELS INTERVENUS :

Paysagiste concepteur DPLG - 139Paysages
BET VRD - Saunier INFRA
BET Eclairage public - Jean François RAGARU

PRINCIPALES ENTREPRISES INTERVENUES :

Allamanno VRD
SUDATI Eclairage public
JARDIVERT Espaces Verts